

12

NOV
2024

Communes

COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES - CONSULTATION PUBLIQUE

Révision du plan directeur communal

Le contexte

Située au sud du canton, la commune de Plan-les-Ouates est constituée d'un centre urbain très dynamique et de plusieurs villages offrant sur 588 hectares un patrimoine bâti, agricole et paysager d'une très grande richesse et diversité, constituant ainsi un cadre résidentiel privilégié pour ses 12'115 habitants. Au travers de la révision de son Plan directeur, la commune souhaite permettre un développement mesuré et raisonné tout en préservant ses villages et son patrimoine. La maîtrise du trafic de transit constitue également une priorité communale.

Le Plan directeur communal (PDCom)

Le plan directeur communal est un document d'urbanisme qui définit les options de la commune en vue de gérer son développement. Il traite de nombreux domaines : habitat, activités, espaces publics, mobilité, milieux naturels, environnement, énergie, etc. Il a pour but de définir une vision à moyen terme (10-15 ans) de l'évolution souhaitée et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Il s'inscrit dans le cadre du plan directeur cantonal et du plan climat cantonal.

L'entrée en vigueur du Plan directeur cantonal 2030 en 2015 a obligé les communes à mettre à jour leur planification directrice. Le PDCom de Plan-les-Ouates datant de 2009, sa révision était par ailleurs nécessaire afin de mettre à jour certaines options portant sur le développement communal.

La consultation publique

En application de l'article 10 al. 5 et 6 LaLAT (L1 30), la commune de Plan-les-Ouates, en collaboration avec le Département du Territoire (DT), engage une consultation publique de **30 jours, du 18 novembre au 18 décembre 2024** sur le projet de plan directeur communal.

Durant cette période, les documents peuvent être consultés :

A la Mairie de Plan-les-Ouates

Route des Chevaliers-de-Malte 3

Case postale 17

1228 Plan-les-Ouates

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Mardi

9h00-12h00 et 14h00-18h30

Au **Département du Territoire (DT)**, réception de l'Office de l'Urbanisme, 5 rue David-Dufour, 5ème étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00).

Les observations relatives au projet de plan directeur communal doivent être adressées par écrit à la Mairie de Plan-les-Ouates ou au Département du Territoire.